

**Monsieur le Directeur Général de l’Autorité Portuaire Nationale,
Monsieur le Secrétaire D’Etat à la Sécurité Publique,
Mesdames et Messieurs les Directeurs et Cadres de l’APN,
Monsieur/Madame le Représentant du Canada,
Chers Partenaires de la Société CUBIC,
Mesdames et Messieurs du Secteur Privé des Affaires,
Chers amis de la Presse,
Mesdames et Messieurs,**

C’est un plaisir pour moi d’être parmi vous aujourd’hui à l’occasion de la cérémonie d’ouverture du Programme de formation sur la Sûreté et la Sécurité Portuaire, qui s’inscrit dans le cadre du Programme d’Assistance en Protection portuaire de l’Organisation des Etats Américains.

Le programme est une initiative du Comité Interaméricain contre le Terrorisme de l’OEA et qui a parmi ses objectifs, celui d’apporter un accompagnement technique aux états membres de l’OEA afin que ceux-ci soient en mesure de répondre aux normes inscrites au Code International pour la sûreté des navires et des installations portuaires.

Je tiens à féliciter l’APN dont la décision de se joindre au programme non seulement témoigne de son engagement envers la Convention Interaméricaine contre le Terrorisme mais aussi de sa volonté de renforcer ses infrastructures.

Les retombées seront multiples. En effet, contrairement à ce que l’on a tendance à imaginer au premier abord, la Sûreté et la Sécurité Portuaire n’ont pas pour unique mission celle de combattre le crime et les trafics illicites. Avec cette formation, Haïti

inscrit également une nouvelle page à sa politique d'ouverture au monde des affaires.

En effet, la gestion et la qualité des services offerts en matière de sécurité portuaire ont une grande incidence sur la réussite de la politique commerciale d'un pays.

Dans cette époque de mondialisation, la concurrence entre les ports est très forte et il a été longuement démontré qu'un port dont la sécurité n'est pas optimale, n'est pas un port compétitif.

Je salue donc cette initiative qui, je n'en doute pas, va contribuer au succès de cette politique d'ouverture en permettant au Port de la Capitale d'augmenter et de fidéliser une solide clientèle qui contribuera au renforcement du commerce et du tourisme en Haïti car la sécurité portuaire est tout aussi importante pour le commerce de fret que pour les bateaux de croisière.

En dernier lieu, je souhaite bon travail aux participants qui pendant les prochaines trois semaines recevront une formation enseignée par la Compagnie CUBIC dont l'expérience et le renom ne sont plus à faire.

Enfin et non des moindres, je tiens à exprimer notre reconnaissance au Canada grâce au partenariat financier et stratégique duquel nombre de nos états membres ont et continuent de bénéficier de ce programme depuis sa création en 2007.

Je vous remercie.